

# L'autobus de plus en plus populaire durant le Festival d'été

MARC ALLARD  
mallard@lesoleil.com

Les festivaliers sont de plus en plus nombreux à prendre l'autobus pour aller voir des spectacles et revenir à la maison.

Au lendemain du bilan du Festival d'été de Québec (FEQ), le Réseau de transport de la capitale (RTC) a annoncé mardi matin que ses parcours événementiels ont enregistré une hausse de 10 % par rapport à l'an dernier.

«L'adhésion significative et récurrente de la clientèle du FEQ à nos différentes options de déplacement démontre que le RTC répond aux besoins», a souligné Rémy Normand, président du RTC.

Les Métrobus, ainsi que les parcours 11 et 25 ont été très achalandés.

Dans l'ensemble, les parcours événementiels ont connu une hausse de fréquentation. La navette 420 (Sainte-Foy), introduite en 2017, a notamment connu une augmentation de 27 %.

Le RTC attribue notamment la croissance de sa popularité durant le FEQ au service renforcé sur certains parcours, aux zones de montée dédiées ainsi qu'aux informations relayées sur le Web et les médias sociaux par les agents d'information aux voyageurs.

Une fois dans la zone de montée, un client attendait en moyenne sept minutes pour le retour à la maison, souligne le RTC.

Le RTC estime que la mise en place des points de vente mobiles dans les stationnements des navettes tous les soirs de l'événement a aussi permis d'accroître l'achalandage. Ce service



La plupart des parcours événementiels ont connu une hausse d'achalandage significative durant le FEQ comparativement à l'été dernier.  
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTHE

permettait l'achat des laissez-passer FestiBUS illimité, FestiBUS 10 passages et de cartes de deux passages.

Près de 7000 transactions ont été enregistrées dans ces nouveaux points de vente.

## Avis public

Régie de l'énergie

### DEMANDE DE FIXATION DE TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICE POUR L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

La Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Hydro-Québec (la Demande) relative à la demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs (dossier R-4045-2018). La demande d'Hydro-Québec ainsi que les documents y afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca) et à ses bureaux.

#### LA DEMANDE

Le 13 juillet 2018, la Régie a rendu la décision D-2018-084 portant sur la première étape de la demande d'Hydro-Québec.

Faisant suite à l'étape 1 de la décision D-2018-084, la Régie traitera la Demande en deux étapes additionnelles, soit l'étude des sujets suivants :

#### Étape 2 :

- la création d'une nouvelle catégorie de consommateurs d'électricité pour un usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs;
- la création d'un bloc dédié de 500 MW et l'énergie associée en usage non ferme pour une durée minimale de cinq ans à la catégorie de consommateurs d'électricité pour un usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs;
- les éléments du processus de sélection;
- le tarif dissuasif de 15 cents par kWh applicable à tout nouvel abonnement pour un usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, de même qu'à toute substitution d'usage et accroissement de puissance pour un usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs;
- les Tarifs et Conditions de service applicables aux Réseaux municipaux en ce qui a trait à l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs.

#### Étape 3 :

- les Tarifs et Conditions de service auxquels l'électricité est distribuée par Hydro-Québec pour un usage cryptographique associé aux chaînes de blocs.

#### LES DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2018-084, toute personne désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention relative à l'étape 2 et, le cas échéant, tout budget de participation demandé doivent être transmis à la Régie et à Hydro-Québec au plus tard le 25 juillet 2018 à 12 h et doivent contenir les informations mentionnées dans cette décision procédurale et celles exigées au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec

## PR8.2-Avis période d'information publique

### AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans



AVIS PUBLIC

#### PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

#### CONSULTATION DU DOSSIER PAR LE PUBLIC ET SÉANCE D'INFORMATION - PROJET DU POSTE LE CORBUSIER À 315-25 KV À LAVAL

Pour répondre à la demande en électricité en croissance dans la région de Laval, Hydro-Québec projette de construire un nouveau poste de transport d'électricité à 315-25 kV dans le parc industriel Centre, à Laval. Le poste serait construit sur un terrain appartenant à Hydro-Québec, où se trouvent déjà un bureau administratif et une aire d'entreposage, à l'intersection du boulevard Le Corbusier et de la rue Michelin. Le poste serait raccordé au réseau de transport existant à 315 kV avec une ligne d'alimentation d'une longueur d'environ 400 mètres.

Les travaux auraient lieu entre l'été 2019 et le printemps 2021. Le coût du projet est évalué à 59,1 millions de dollars.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 24 juillet 2018. La version papier de ces documents est accessible pour consultation à l'endroit suivant :

#### Bibliothèque Gabrielle-Roy (Fabreville)

3505, boulevard Dagenais Ouest  
Laval (Québec) H7P 4V9  
Tél. : 450 978-8909  
Accès Internet gratuit

#### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 10 h - 21 h  
Samedi et dimanche : 10 h - 17 h  
La bibliothèque sera fermée le 3 septembre 2018.

ainsi qu'au centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

#### Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6  
Téléphone : 418 643-7447  
(sans frais) : 1 800 463-4732

#### Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi :  
8 h 30 - 12 h  
13 h - 16 h 30  
Le bureau sera fermé le 3 septembre 2018.

Le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, rend accessible, en format électronique, les documents relatifs au projet en examen à l'adresse [www.ree.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.ree.mddelcc.gouv.qc.ca).

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463 4732, de même que dans le site Web du BAPE au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

#### SÉANCE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance d'information :

Le lundi 27 août 2018 à 19 h 30

Comfort Inn  
Salle Diamant  
2055, Autoroute des Laurentides  
Laval (Québec)

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut demander par écrit à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Isabelle Melançon, la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit parvenir au plus tard le 7 septembre 2018 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Le 18 juillet 2018.

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RLRQ, 1981 c. Q 2, r.23).

**Raymond Chabot inc.**  
Société affiliée de  
Raymond Chabot Grant Thornton  
S.E.N.C.R.L.  
395, boul. Jessop,  
bureau 103,  
Rimouski Q.C. G5L 1M9  
Tél. : 418 723-5757  
Télex : 418 723-5552  
[www.raymondchabot.com](http://www.raymondchabot.com)

**LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ**  
**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**

Dans l'affaire de la faillite de :  
**9179-6979 Québec inc.**  
(Rénovation Jean Simoneau)  
Avis est par les présentes donné que la faillite de 9179-6979 Québec inc. (Rénovation Jean Simoneau) ayant fait affaire au 2755, rue Principale, St-Léandre (Québec) G0J 2V0, est survenue le 9 juillet 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 juillet 2018, à 13 h 30, au bureau du syndic à Matane au 305, rue de la Gare, Matane (Québec).  
Fait à Rimouski, le 18 juillet 2018.

**RAYMOND CHABOT INC.**  
Syndic autorisé en insolvabilité  
Stéphane Gauvin, CPA, CA, CIRP, SAI  
Responsable de l'actif

5324033

5324998

5324450